

l'Eglise établie, un parti puissant qui, pour éviter de pires maux, est prêt à faire cette concession. Dès le lendemain du jour où les lords avaient définitivement repoussé devant leur porte le cadavre du bill Birrell, un article sensationnel était publié dans le *Times*, par lord Cross, celui que l'on a appelé le Nestor du conservatisme. Ce vénérable pair proposait à l'Eglise anglicane d'assumer spontanément à sa charge les frais de l'enseignement religieux confessionnel. Et tout de suite un fort mouvement d'opinion se produisit en faveur de cette solution. On peut même croire que c'est une des raisons qui ont enhardi M. Mac-Kenna à présenter si promptement son projet de loi.

Le geste de l'Eglise anglicane eût été généreux. Mais il impliquait l'abdication d'un principe. On comprend donc qu'elle n'ait pas voulu le faire d'elle-même. Maintenant qu'on lui impose ce sacrifice, elle semble prête à l'accepter.

Assurément, elle y aura moins de mérites que les catholiques. Car ceux-ci ne jouissent pas des riches dotations dont est pourvue abondamment l'Eglise établie d'Angleterre. Tant que durera l'état de choses actuel, le clergé anglican pourra, sans difficultés, prélever sur ses revenus de quoi entretenir bien des écoles et payer bien des instituteurs. Il en irait certes autrement, si cette riche Eglise était, un jour ou l'autre, déclarée désétablie.

Vers la séparation de l'Eglise et de l'Etat

Or, qui peut assurer que ce jour soit bien loin ? La question du *disestablishment*, c'est-à-dire la séparation de l'Eglise et de l'Etat, est plus que jamais à l'ordre du jour, et sa discussion au Parlement, qui eût été impossible l'an dernier, semble désormais imminente. Bien plus, on peut dire qu'elle est déjà commencée.

Le 28 février 1907, sur la proposition de M. Lacey Everett, membre de l'Eglise baptiste et député libéral de Woodbridge (Suffolk), la Chambre des communes a adopté une motion tendant à supprimer l'établissement et les revenus ecclésiastiques, dans l'Angleterre et le pays de Galles. (1) Cette proposi-

(1) On sait que la séparation de l'Eglise et de l'Etat, pour l'Irlande, proposée aux Communes par M. Gladstone, le 1er mars 1869, est un fait accompli depuis le 1er janvier 1871. L'Eglise ou plutôt les Eglises unies d'Ecosse sont dans une situation spéciale, sur laquelle on peut voir un article de M. Bonet-Maury, dans la *Revue bleue*, 12 janvier 1907.